



DÉCLARATION

94/8

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE
L'HONORABLE CHRISTINE STEWART,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT (AMÉRIQUE LATINE ET AFRIQUE),
À L'OCCASION DU DÉBAT SUR
L'EXAMEN DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE
DU CANADA**

**OTTAWA (Ontario)
Le 15 mars 1994**

Canada

Ce que je vais dire aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de l'examen de la politique étrangère que notre gouvernement s'est engagé à effectuer.

Cet examen débute par l'occasion offerte ici aux députés à la Chambre des communes d'aborder sans ambages des questions qui ne paraissent peut-être pas aussi pressantes pour le bien-être de leurs électeurs, mais qui sont, en fait, tout aussi pertinentes que la santé, l'aide sociale et le filet de sécurité sociale. Il y a, à l'étranger, de nombreux facteurs qui menacent notre vie quotidienne et celle de nos enfants et petits-enfants aussi sûrement que le chômage, la détérioration de la santé et des programmes d'éducation et les difficultés engendrées par notre dette et nos déficits nationaux.

Car si la population mondiale continue de croître et si la pauvreté dans le monde peut continuer de ravager notre environnement mondial, si les taux de consommation continuent d'être ce qu'ils sont, sans que l'on se demande s'ils sont durables, si les femmes, de par le monde, ne sont pas reconnues dans leur rôle d'agents cruciaux pour les normes relatives à la santé et à l'éducation ainsi que pour le bien-être économique, et si elles ne sont pas non plus correctement soutenues dans ce rôle, alors c'est notre propre survie qui est menacée, et pas seulement notre bien-être économique ou social.

Les députés ne sont pas élus seulement pour représenter les intérêts de leurs électeurs, aussi importants que puissent être ces intérêts. Les députés doivent trouver un juste équilibre entre ceux-ci et les intérêts généraux et souvent opposés des régions de notre pays et du Canada dans son ensemble. Mais même nos députés fédéraux doivent rajouter sur les plateaux de la balance les intérêts fondamentaux de notre terre, les intérêts primordiaux de l'humanité toute entière, notre famille planétaire. Nos petits intérêts ne doivent pas nous servir d'oeillères; nous ne devons pas rester aveugles aux questions vitales que posent de rapides changements mondiaux. Je suis sûr que les députés auront pu le constater depuis le début de la 35^e législature, le choix des futures orientations de notre nation est une recherche d'équilibre complexe et souvent difficile.

Le Canada est depuis longtemps réputé pour être un chef de file dans le règlement des problèmes internationaux et nous comptons bien renforcer davantage cette réputation au cours des prochaines années, mais aucun gouvernement n'a toutes les solutions. La période de l'après-Guerre froide présente des situations très changeantes, de nouveaux défis et de nombreuses possibilités. C'est pourquoi le gouvernement lance aujourd'hui un large processus de consultation du peuple canadien.

Ultimement, c'est le gouvernement qui devra prendre des décisions de principe, mais nous reconnaissons que les Canadiens et les

Canadiennes, en raison de leur culture, de leur éducation, de leurs voyages et de leur expérience professionnelle, sont, plus que jamais, en mesure de contribuer à la formulation de politiques. Cette culture, cette éducation, cette expérience internationale sont de magnifiques qualités qu'aucun pays ne possède plus que le Canada.

Le gouvernement libéral ne part pas de zéro dans cet examen de la politique étrangère. Alors même que nous étions dans l'Opposition, nous avons consulté le peuple canadien sur toute une gamme de questions telles que la réforme de l'ONU [l'Organisation des Nations Unies], l'aide, les droits de la personne et le développement durable. Nous avons formulé nos principes avec clarté et c'est sur eux que nous souhaitons fonder notre examen. Mon vœu le plus cher est que nous soyons capables, à la fin de ce processus, de formuler une politique étrangère plus cohérente, dans laquelle les divers éléments qui la constituent, à savoir l'aide, le commerce, la défense, l'environnement, la santé, l'agriculture, l'immigration et la politique viendront se compléter mutuellement.

Par le passé, ces éléments ont souvent pris une orientation propre sans égard à leurs conséquences pour d'autres secteurs avec, pour résultats, des politiques qui allaient à contre-courant, risquant d'annuler leurs avantages respectifs. Si nous conservons cette approche à courte-vue, nous condamnons notre fragile planète. Nous devons harmoniser nos rares ressources, aussi bien publiques que privées, afin d'exploiter au maximum notre potentiel limité. Nous avons besoin de revoir entièrement notre politique étrangère pour mieux comprendre comment obtenir des résultats cohérents.

En prenant la parole aujourd'hui au cours de ce débat, je me propose de situer les questions qui nous intéressent dans ma zone de responsabilité, l'Amérique latine, Antilles comprises, et l'Afrique.

Je voudrais commencer par quelques réflexions concernant l'Afrique. C'est un continent riche en culture, en ressources humaines et en merveilles naturelles et, en tant que tel, je crois qu'il mérite notre attention et notre considération.

De 650 millions d'habitants qu'elle est aujourd'hui, la population de l'Afrique pourrait doubler d'ici l'an 2010. Les Canadiens et Canadiennes doivent déterminer quel poids leur population de 27 millions d'habitants peut avoir pour améliorer les conditions de vie de 650 millions d'Africains. Que pouvons-nous faire pour éviter que les peuples de l'Afrique ne soient forcés d'anéantir leurs ressources naturelles pour survivre? C'est dans ces circonstances que les préoccupations environnementales deviennent pour le Canada une question de sécurité aussi importante que le terrorisme.

La nature de notre aide à l'Afrique a changé ces dernières années. Nous dépensons de plus en plus d'argent à apporter des secours, et non pour l'aide au développement, secours auxquels nous ajoutons maintenant des sommes plus importantes venant de nos fonds pour le maintien de la paix et la défense, à cause des bouleversements sociaux, économiques et politiques, ainsi que d'énormes contributions aux programmes pour les réfugiés, ici et à l'étranger. Nous devons reconnaître les coûts énormes que représentent les crises sociales, politiques et économiques, et leurs rapports avec le bien-être dont nous jouissons au Canada.

Pour le Canada, le coût de l'aide d'urgence, du maintien de la paix et de la prise en charge des réfugiés dans les zones de guerres dépasse de beaucoup celui qu'entraîneraient la mise sur pied, grâce à un développement à long terme, de sociétés solides et stables. Il est devenu de plus en plus évident, ces dernières années, que nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas favoriser la paix et la sécurité internationales.

Je voudrais également vous faire savoir pourquoi il me paraît important de tenter de donner de la cohérence à notre politique étrangère et pourquoi c'est peut-être l'Afrique qui permet le plus facilement de mettre au point les arguments. À elles seules, l'aide ou l'assistance au développement, quelle que soit leur ampleur, ne suffisent pas. Si tout l'argent que nous dépensons actuellement pour les secours, l'aide alimentaire d'urgence, par exemple, était entièrement consacré au «développement» pour répondre aux besoins fondamentaux de la personne humaine en matière de santé, d'éducation et de création de revenus, l'Afrique ne verrait pas pour autant disparaître ses problèmes. L'argent dépensé par le Canada pour le développement doit donc compléter les politiques et les programmes entrepris dans le même but, le développement durable, par les gouvernements et les organismes régionaux bénéficiaires.

Le bon gouvernement, les droits de la personne, l'observation des principes démocratiques, la transparence au plan économique et des normes acceptables au niveau des responsabilités sont autant d'éléments qui s'imposent. Nous ne pouvons nous permettre de dilapider trop de fonds pour l'aide au développement de pays qui ne respectent pas les principes et les objectifs de nos initiatives. Dans cette perspective, le Canada a déjà commencé à lier son aide au respect de certains principes touchant par exemple les droits de la personne et la gestion économique. Cette question sera sans doute étudiée dans le cadre de l'examen de la politique étrangère.

Évidemment, cette approche est de la plus haute importance. Et pourtant, nous ne réussirons pas non plus à réaliser ce développement durable uniquement en octroyant des fonds de développement à des pays qui gèrent correctement leurs affaires publiques. Il faut également des possibilités sur le plan

économique. Pour de nombreux pays d'Afrique, le fardeau de la dette à lui seul empêche toute économie viable de se mettre en place sans quelques secours. Ajoutez à cela la nécessité d'une politique propre à encourager les investissements étrangers et d'une politique internationale favorisant un commerce libre et équitable avec les nations plus pauvres. Il est d'une importance primordiale de voir naître de toutes parts la volonté politique de réaliser la réforme nécessaire. Je suis sûre que notre examen de la politique étrangère aidera le gouvernement à trouver des méthodes actives et efficaces pour atteindre ce but.

L'Afrique traverse une période de grand changement. Les populations de nombreuses nations africaines montrent qu'elles sont décidées à se débarrasser des problèmes périodiques de corruption et d'abus de pouvoir associés à leurs gouvernements. Le peuple africain veut vivre sous des gouvernements capables de satisfaire les besoins fondamentaux de ses sociétés, à savoir la santé, l'éducation, la paix, le développement durable et la stabilité économique.

La tâche qui attend l'Afrique n'est pas facile. Les changements exigés ne se produiront pas sans un travail et un dévouement énormes de la part du peuple africain. Le Canada sait que l'évolution vers la démocratisation ne se fera pas sans difficultés. Tout changement politique s'accompagne inévitablement de problèmes ou de détours imprévus. Néanmoins, il importe que le processus de démocratisation prenne racine dans le respect des coutumes, des traditions et des valeurs africaines, afin de s'ancrer profondément et de donner de l'espoir aux futures générations.

Dans les nations qui commencent à se démocratiser, il ne suffit pas de soutenir le processus de démocratisation et les principes de bonne gestion des affaires publiques jusqu'au jour du scrutin seulement. Les élections ne sont qu'un premier pas, bien que décisif. Notre pays doit se faire un devoir de continuer d'apporter son soutien aux principes de bonne gestion des affaires publiques.

Le Canada, de son point de vue, voit d'un bon oeil les changements qui se produisent. En outre, en se rendant compte de la nécessité de ces changements et du potentiel de croissance que connaîtront ces pays, une fois que la stabilité politique et sociale aura été établie, il peut saisir une occasion importante en continuant d'apporter son soutien durant cette période de transition.

Nous ne devrions pas en outre sous-estimer les liens économiques que le Canada a établis avec l'Afrique. Nos échanges avec ce continent concernent toutes les régions de notre pays et ont permis à de nombreuses entreprises d'utiliser plus efficacement leurs connaissances et leur technologie. Cet état de choses

profite beaucoup aux Canadiens et aux Canadiennes, qui non seulement élargissent leurs débouchés, mais obtiennent aussi des emplois et une plus grande sécurité économique. En appliquant nos connaissances et en offrant nos produits là où il y a une nouvelle demande, le Canada préserve et accroît sa compétitivité.

Monsieur le Président, il n'est pas inutile de rappeler que les Nations Unies, le Commonwealth et la Francophonie sont de grandes organisations multilatérales au sein desquelles les Canadiens et les Africains se sont trouvé étroitement associés. Nombre de nos députés ne savent peut-être pas que 30 p. 100 des pays membres des Nations Unies, 27 p. 100 de ceux du Commonwealth et 52 p. 100 de ceux de la Francophonie sont des pays africains.

Les liens linguistiques, culturels et historiques entre nos nations remontent bien plus loin que les relations engendrées par nos programmes d'aide. En vérité, le bilinguisme et le multiculturalisme du Canada ont été des facteurs importants dans l'édification de ces relations à long terme. C'est sur ces fondements que nous pouvons, si nous en avons la volonté politique, bâtir de fructueux et durables partenariats. À mon avis, nous ne pouvons pas nous en passer. Notre examen de la politique étrangère devrait nous aider à mieux cerner les meilleures possibilités de gérer efficacement nos programmes.

Dans ses programmes d'aide au développement, le Canada a, de tout temps, placé en tête les activités destinées à soulager la pauvreté dans le monde. On a constaté que le crime, la violence et les grands conflits naissent souvent là où régnait la misère. Notre gouvernement a déclaré qu'il visait à consacrer 25 p. 100 de l'APD [aide publique au développement] pour répondre aux besoins humains fondamentaux et développer les ressources humaines, pour assurer l'essentiel au niveau de la santé et de l'éducation, pour oeuvrer en collaboration plus étroite afin d'aider les femmes qui sont les principaux, mais les plus pauvres, pourvoyeurs de services dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'éducation, et enfin pour créer un développement durable de façon à ce que les générations futures connaissent elles aussi la paix et la sécurité.

Le gouvernement a été élu parce qu'il a promis de se montrer responsable au niveau budgétaire. Si nous ne sommes pas pour l'instant en mesure d'accroître les crédits consacrés à notre programme d'aide au développement, notre objectif demeure, c'est-à-dire arriver à ce que l'APD représente 0,7 p. 100 du PNB [produit national brut]. Malgré les nécessaires restrictions budgétaires, je ne crois pas que des ressources financières limitées impliquent une baisse d'efficacité. Grâce à des programmes innovateurs, dynamiques et bien gérés, la portée de notre influence peut même s'élargir. Par exemple, les initiatives entreprises en fonction des droits de la personne peuvent avoir des effets généralisés, même si elles sont

administrées à petite échelle. Notre défi consiste donc à administrer tous nos programmes plus efficacement.

Monsieur le président, nous reconnaissons que l'impact des changements à opérer peut être perçu de manière inégale par les différents groupes de la société. Le Canada a réagi à cet état de fait en collaborant avec des institutions financières internationales et des gouvernements locaux pour protéger les programmes d'ajustement en vigueur et pour lancer de nouveaux programmes sociaux en faveur de ceux qui ont été le plus directement touchés par les ajustements. Nous espérons que cette question sera abordée au cours de l'examen de la politique étrangère.

Le Canada a participé aux efforts d'ajustement en s'efforçant d'alléger le fardeau de la dette. En 1985, nous avons accordé une remise de dette totale aux nations les moins développées. À partir de ce moment-là, nos programmes d'aide publique au développement ont été fondés sur des subventions et non sur des prêts. Il n'en reste pas moins que l'Afrique, avec sa dette continue, connaît de lourdes entraves sur la voie d'un développement durable. En notre qualité de partenaire dans le développement, il nous faut chercher le meilleur moyen d'alléger ce fardeau. Si nous y réussissons, nous contribuerons à créer des économies africaines plus saines.

Monsieur le Président, passons maintenant à l'Amérique latine. Le Canada fait partie des Amériques. Sous l'effet de la mondialisation, l'Amérique latine et les Antilles se retrouvent de plus en plus au centre de la politique étrangère du Canada. Cette région s'est déjà engagée dans un processus de changement et de modernisation fondamental d'ordre économique, politique et social. Le Canada a une occasion unique de pouvoir participer à cette évolution et d'aider à la modeler grâce à une collaboration positive. Dans cet hémisphère, nous sommes considérés comme un partenaire responsable et de plus en plus engagé et je crois que nous avons tout à gagner dans ce partenariat.

Tout en reconnaissant le potentiel qu'offre ce partenariat, nous devons également admettre que le Canada a beaucoup à apprendre pour éviter d'être marginalisé dans l'évolution de ses relations avec les autres pays de l'hémisphère. Ces pays ont une histoire, une langue et une culture très différentes des nôtres et la compréhension que nous aurons de leur situation influera sur l'étendue et le succès de nos relations.

La politique étrangère du Canada à l'égard de cette région se heurte à beaucoup de difficultés. Notre attitude envers l'Amérique latine et les Antilles doit être en harmonie avec les objectifs généraux de notre politique étrangère, à savoir le soulagement de la pauvreté, la promotion d'une saine gestion publique, des droits de la personne, de la stabilité sociale, de

l'égalité des sexes et des races, d'un environnement durable et de la paix et de la stabilité internationales. Bien que la population soit assez instruite comparativement à d'autres régions en développement, elle connaît de graves problèmes d'ordre social qui doivent être traités à la source. L'inégalité d'accès à la santé et aux terres en est un des principaux. Il est indispensable de résoudre ces problèmes si l'on veut garantir le bien-être de la population à l'avenir.

Ces dernières années, il y a eu des tendances politiques positives en Amérique latine. Au début des années 80, beaucoup de pays avaient des régimes militaires. Actuellement, presque tous les gouvernements de la région ont été élus démocratiquement, selon des procédures constitutionnelles libres. À mesure que ces pays se familiarisent avec le processus démocratique, ils adaptent leur politique aux normes internationales.

On travaille activement à la stabilisation et au renforcement des institutions démocratiques et judiciaires et des droits de la personne. Dans l'affermissement de ces tendances, l'aide du Canada a été et est toujours importante. Nous avons mis l'accent sur la transparence politique, les gouvernements devant être rendus de plus en plus responsables de leurs actes et de leurs résultats. Dans la plupart des pays, l'armée est maintenant plus respectueuse des autorités civiles et elle se contente d'un rôle plus limité et plus approprié dans la société. Le Canada appuie ce processus de démocratisation, qu'il juge encourageant. Comme il le fait dans son oeuvre en Afrique, il doit absolument se rappeler que les élections par elles-mêmes n'engendrent pas la démocratie. Les pays donneurs ont le devoir de continuer d'accorder leur soutien jusqu'à l'apparition d'une véritable société démocratique. En fait, nous pensons au jour où nous pourrions apprendre les uns des autres dans ce domaine.

Dans les pays des Antilles membres du Commonwealth, le Canada a depuis longtemps des liens solides aussi bien avec les gouvernements qu'avec les populations. Ces liens sont fondés sur les traditions parlementaires et démocratiques qu'il partage avec eux, sur des valeurs communes, des contacts personnels étroits avec les chefs de gouvernement, un tourisme intensif et le rôle important que jouent les banques à charte canadiennes. Nous nous attendons à ce que ces liens persistent et se renforcent au cours des années à venir. Mais de quelle façon devrions-nous modifier notre relation avec cette région afin de tenir compte des questions d'intérêt global et à venir?

Monsieur le Président, en Amérique latine et aux Antilles, il y a eu également des progrès importants dans le domaine de la reprise économique, qui servent de fondement à une croissance et à un développement durables. Beaucoup de pays de la région font actuellement des progrès considérables dans la mise en oeuvre de réformes économiques axées sur le marché, privatisation,

déréglementation, insistance sur la production à vocation exportatrice, et ils s'intègrent dans des marchés régionaux et mondiaux. La confiance des investisseurs augmente. C'est donc une région dont l'économie se développe et où le Canada a, sur le plan commercial et celui de l'investissement, des intérêts de plus en plus importants qui sont de nature à contribuer au redressement et à la reprise de sa propre économie. Nous devons profiter de ces occasions de la manière la plus efficace possible.

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique préfigure le partenariat plus complet qui pourra être édifié dans toute la région. Le Chili, par exemple, où j'ai fait mon dernier séjour, cherche déjà à adhérer à cet Accord et d'autres pays d'Amérique latine devraient suivre. Toutefois, dans un avenir prévisible, ces pays ne seront pas tous en mesure de satisfaire les conditions nécessaires à une adhésion. La façon dont le gouvernement abordera cet état de choses m'intéresse, parce que je crois que les Canadiens et les Canadiennes veulent encourager les progrès sociaux et économiques de toutes les nations en développement, quel que soit le stade de développement auquel celles-ci se trouvent pour le moment. Les inégalités économiques et sociales au sein des nations et des régions sont des sources connues d'instabilité.

En outre, l'aide publique au développement octroyée par le Canada joue un rôle important dans notre partenariat en Amérique latine et aux Antilles. Il y a, dans ce domaine, certaines analogies avec nos relations avec l'Afrique. En appuyant le processus de réforme économique et en encourageant les gouvernements à faire plus, à présent, pour limiter les coûts sociaux connexes, le Canada a, par son programme d'aide :

- encouragé le développement durable, en particulier dans la gestion des ressources naturelles;
- aidé à réduire la pauvreté; et
- encouragé le respect des droits de la personne, la démocratisation et les principes de bonne gestion de l'économie.

Monsieur le Président, je sais, pour l'avoir expérimenté sur place dans des projets locaux mis sur pied à l'échelle de l'Amérique centrale, quel est le bien que l'on peut récolter des projets d'aide aux collectivités à l'échelle individuelle, auxquels des Canadiens et Canadiennes ont apporté leur soutien. Nos programmes d'aide publique au développement à grande échelle ont également eu un impact positif dans des domaines vitaux qui vont de la production alimentaire jusqu'aux droits de la personne, de l'alimentation en eau potable jusqu'aux réformes

économiques, programmes qui ont donc contribué aux améliorations économiques et sociales auxquelles on assiste actuellement.

Monsieur le Président, depuis qu'en 1989, le Canada a adhéré à l'Organisation des États américains, il a activement soutenu celle-ci dans la promotion de la démocratie et du régime constitutionnel, de la réforme judiciaire et de la protection des droits de la personne. Ces missions lui ont donné l'occasion de renforcer le développement humain dans toute la région. Je crois que le Canada devrait continuer de soutenir des initiatives régionales visant à encourager le respect des droits de la personne, la protection de l'environnement et la recherche de débouchés commerciaux. Dans ce processus, nous devons également faire en sorte que les nations pauvres ne soient pas marginalisées. La marginalisation des pays les moins riches peut avoir pour résultat l'instabilité, des déplacements massifs de populations des États pauvres vers les États riches, et elle peut compromettre les économies naissantes. Des situations de ce genre ont des effets à l'échelle mondiale et il n'est donc pas inutile de s'efforcer de les prévenir.

Le Canada s'est très récemment lancé dans un partenariat avec un pays de son hémisphère, à savoir Haïti. Comme il est l'un des quatre «pays amis», avec les États-Unis, la France et le Venezuela, il va jouer un grand rôle au sein de l'Organisation des États américains et de l'ONU pour rétablir le régime démocratique et constitutionnel en Haïti, appuyer le retour du président Aristide et protéger les droits de la personne.

Cuba pose un autre problème. L'économie cubaine s'est gravement dégradée et les réformes économiques de même que les améliorations dans le domaine des droits de la personne ont été limitées. Je crois toutefois que nous ne pouvons pas nous permettre de marginaliser un pays de l'hémisphère, quel qu'il soit. Il faudra donc une évaluation soigneuse pour encourager la réintégration à part entière de Cuba dans la grande famille de notre hémisphère, processus qui exigera de gros changements.

Monsieur le Président, je voudrais en venir maintenant au conflit qui s'est produit récemment dans l'État de Chiapas, au Mexique. Nous avons appris avec satisfaction que M. Manuel Camacho, ancien ministre des Affaires étrangères, avait été nommé conciliateur pour l'État de Chiapas, et que M. Jorge Carpizo, ancien président de la Commission mexicaine des droits de la personne, était devenu le nouveau ministre de l'Intérieur. Le cessez-le-feu, l'amnistie, l'intervention au Chiapas de la Commission nationale mexicaine des droits de la personne et l'accord préliminaire conclu entre le gouvernement et les rebelles sont des événements positifs. Nous attendons avec impatience les autres mesures ouvrant la voie à une solution politique, ce qui supposera que l'on s'attaque aux causes fondamentales des problèmes du Chiapas.

Monsieur le Président, les rapports que le Canada entretient avec les pays de l'Amérique latine et des Antilles ne peuvent être définis en termes généraux, étant donné les différences extrêmes d'un pays à l'autre. Pour ceux qui en sont aux premiers stades du développement, l'éducation et le soulagement de la pauvreté ne suffisent pas. Nous devons aussi les aider à établir des relations commerciales plus justes avec leurs partenaires du monde entier. Cette tâche se complique du fait que les pays de l'Amérique latine et des Antilles sont à des stades de développement divers. Nous ne pouvons donc pas en conclure qu'ils ont tous besoin du même schéma d'interaction.

L'Amérique latine est sur le point d'accroître considérablement son influence dans les domaines de politique internationale, puisqu'elle a maintenant la chance de réaliser son souhait de devenir un acteur important sur la scène mondiale. Le Canada devra donc faire preuve de souplesse dans son approche et dans sa façon d'accepter les avantages que procurent le maintien et la poursuite des relations tant avec l'Amérique latine que les Antilles.

En terminant, c'est la vision de l'avenir des Canadiens et des Canadiennes que le gouvernement libéral essaie de cerner à l'occasion de ce processus d'examen. Ce processus devrait aboutir à des politiques qui non seulement répondent aux besoins nationaux, mais aussi reflètent l'image internationale de notre pays que les citoyens souhaitent voir donner par leur gouvernement, grâce aux initiatives que celui-ci poursuit. Dans tout cela, nous oeuvrons vers un avenir meilleur, un avenir caractérisé par beaucoup moins de pauvreté, un développement durable réel, l'équité sociale et politique, non seulement pour nous, mais aussi pour tous les peuples du monde, pour nos partenaires de l'Amérique latine, des Antilles et de l'Afrique. J'espère que vous nous aiderez à réaliser cet objectif.

Merci